

FERUS apporte des précisions en 12 points

suivies de témoignages d'éleveurs et bergers ...

Précisons de façon liminaire que le terme pastoralisme provient du terme "pâtre" qui signifie "berger" et que trop souvent, dans les montagnes françaises et dans les Pyrénées en particulier, on parle de pastoralisme quand en réalité, le berger n'est pas présent tout l'été près du troupeau.

Il a pourtant des soins à lui prodiguer : le mouton a été importé en Occident il y a environ 5000 ans du Moyen-Orient où il a été domestiqué. La montagne est pour lui un milieu fort hostile, il a besoin de soins quasi quotidiens quand on l'y installe de mai-juin à octobre, sans quoi, les pertes en bétail peuvent-être nombreuses.

Des Pyrénées Atlantiques aux Pyrénées orientales, les pratiques sont assez disparates, entre les troupeaux laitiers à l'Ouest et les troupeaux à viande des Hautes-Pyrénées du centre et de l'Est de la chaîne. Souvent, seules les brebis sont en montagne, les agneaux ne sortant pas toujours des bergeries où ils sont engraisés.

Le pire étant la situation des Hautes Pyrénées avec une AOP viande ovine (Barèges-Gavarnie) dont le cahier des charges est sensé interdire le gardiennage du troupeau donc la présence de bergers en montagne à ours ! Cela ne concerne heureusement que 3000 ovins sur les 570 000 présents dans les Pyrénées. Cette AOP peut évoluer.

Ainsi, le système sans berger présent en permanence sur l'estive, encore trop fréquent en Ariège, où l'éleveur monte au troupeau une fois par semaine voire

tous les 10 jours, ne peut pas être assimilé à du "pastoralisme" car il est pratiqué... sans pâtre.

Présence de l'ours ou pas, ce n'est pas le problème : ce système, récent, accentué depuis les années 70 par les primes européennes et nationales, n'est pas durable car il engloutit quantité de moutons, il est coûteux pour la société ainsi que pour la biodiversité.

C'est une manière d'élever les brebis qui ne tient pas suffisamment compte du bien-être animal et qui, en effet, ne supporte pas la présence de prédateurs, ni même la présence accrue d'hommes sur ce territoire.

Or, la présence de ces prédateurs peut et doit devenir un bien pour le pastoralisme "vrai", celui qui emploie des bergers qualifiés et capables de protéger leurs troupeaux grâce à un métier qu'ils ont appris.

Petit tour d'horizon en 12 points, actuels et factuels :

1 – le pastoralisme pyrénéen ovin de montagne, en perdant 18 à 30 000 bêtes par an n'est pas durable et c'est un gouffre financier pour l'argent public (ces 18 à 30 000 bêtes étaient subventionnées...). Aucun pays européen comparable ne perd autant de bêtes, notamment en estive.

C'est aussi une question de bien-être animal : les moutons mal gardés peuvent se blesser. Cela entraîne entre autres, des abcès purulents aux pattes (que certains éleveurs, comme nous l'avons vu, percent « à vif » au canif les jours où ils montent visiter le troupeau). Sans soins, les blessures sont infestées par les larves de mouches qui y pondent. Les asticots les dévorent sur pied **et font bien plus de victimes que l'ours.**

Le berger présent tous les soirs pour rassembler et soigner le troupeau est pourtant la base du pastoralisme.

2 – face à cela, les pertes associées à l'ours sur l'ensemble des Pyrénées représentent moins de 1% des bêtes perdues annuellement (moins de 2% pour 2017 à cause d'un unique dérochement accidentel).

3 – le dérochement de cet été 2017 (Mont Rouch) s'est produit sur une estive où le berger ne se trouvait pas près du troupeau la nuit (cabane trop éloignée et en contrebas) et sans aucun chien de protection : les conditions de protection n'étaient pas réunies sur une estive de haute montagne particulièrement périlleuse, très escarpée, très dangereuse pour les moutons, avec ou sans ours. N'importe quel stress sur le troupeau (foudre, chien, sanglier, randonneur même) aurait pu aboutir à ce type de dérochement. Les bêtes étaient dispersées sur cette estive sur plus de 10 km avant même que l'accident ne se produise.

Le dérochement du Mont Rouch est révélateur d'un système pastoral inadapté et non durable maniant les subventions PAC, nationale et liées à l'ours, comme une assurance tout risque. Ca passe ou ça casse. Cet été, sans mesures de protection malgré 20 ans de retour de l'ours, cela a cassé dans la douleur... Est-ce bien ce modèle (assez récent, répétons-le...) qu'il faut chercher à perpétuer ? Ours ou pas, une telle estive, sans protections suffisantes (berger, patous...), n'est pas praticable, il faut oser le dire.

4 – Avec une vingtaine d'ours en 2010, environ 200 ovins étaient prédatés chaque année. Sept ans après, le nombre d'ours a doublé, mais les pertes se situent le plus souvent sous la barre des 200 ovins prédatés (pour près de 40 ours en 2016) : c'est un résultat incroyablement bon ! Que chacun en prenne bien la mesure. C'est la preuve que les mesures de protection avancent et sont efficaces (triptyque berger – chien de protection – regroupement nocturne).

Ainsi, le nombre d'ours augmente et le nombre de prédation baisse très régulièrement, il s'est même stabilisé, passant d'un pic de 319 en 2007 à 171 en 2013, 173 en 2014, 79 en 2015 et 158 en 2016.

Rappel pour bien prendre la mesure des choses : 570 000 brebis pyrénéennes françaises, 18 à 30 000 pertes annuelles hors ours.

5 – les problèmes de prédatations se concentrent sur les estives qui refusent le gardiennage.

Un troupeau gardé (et non pas seulement "surveillé" de près ou de loin), c'est la présence d'un ou plusieurs bergers et aide-bergers en fonction de la taille du troupeau.

C'est un troupeau mené le plus souvent serré et non pas nécessairement "en escabot" (dire « escabote ») comme l'exigent encore certains éleveurs, ce qui est synonyme de berger trop souvent inopérant et de troupeau extrêmement dispersé.

C'est un regroupement nocturne dans un enclos électrifié et suffisamment vaste. Ainsi, un hectare n'est pas une hérésie, cf expérience très positive de Christian Balthazar plusieurs années d'affilée au Barestet à St Lary en Ariège, avant que le groupement pastoral ne le remercie. Entre temps, il avait expliqué sur "France 2" comment il protégeait son troupeau de plus de 1000 ovins avec des patous. Il avait réussi à faire baisser les prédatons de plusieurs dizaines de bêtes avant son arrivée, à quelques unités plusieurs années d'affilée.

Ceux qui cohabitent le mieux voient rarement leur expérience valorisée, quand ils ne sont pas victimes de vexations ou même d'intimidations voire davantage (bris de matériel).

Ces trois dernières années, des bergers de bonne foi mais ne connaissant vraiment rien des mesures de protection (nous l'avons vérifié) ont été nommés au Barestet, le parc a même été jeté à terre avant que la DDT ne tape du poing sur la table pour réclamer que ce qu'elle finance et qui a fait ses preuves contre les attaques d'ours soit utilisé. Il n'y a plus de patous sur cette estive où les ours peuvent pourtant être présents. L'année qui a suivi le départ de Christian Balthazar, nous y avons même retrouvé un agneau âgé de deux jours isolé à plus d'un kilomètre de la cabane du berger et sans la moindre surveillance, le berger ignorant que cette naissance avait eu lieu et n'y portant aucune attention malgré notre signalement. Cet agneau est resté à la merci de tous les aléas de la montagne, parmi lesquels l'ours n'est qu'un.

Le dernier volet d'une bonne protection, c'est donc des chiens de protection bien éduqués et en nombre suffisant.

Avec l'héliportage du matériel jusqu'aux cabanes en début et fin d'estive, tout ceci est pris en charge de 80 à 100% par les financements liés à l'ours.

De nombreux éleveurs pyrénéens savent faire cela et le font pratiquer à leurs bergers au lieu de les obliger à garder leurs troupeaux de façon trop lâche de peur que les bêtes ne profitent pas assez de l'herbe. Ceux qui protègent correctement ont des bêtes en bon état et bien nourries, ils font baisser la terrible moyenne des 18 à 30 000 perdues chaque année dans les élevages en grande partie durant l'été en haute montagne. On doit rappeler que ces pertes importantes ont un coût bien supérieur à celui de l'ours pour la collectivité et l'ensemble de la société.

N'est-il pas temps de considérer qu'il est important de faire baisser ce chiffre quand l'ours peut y contribuer grâce aux aides multiformes qu'il permet au pastoralisme ?

6 – concernant les milieux naturels et le paysage, en aucun cas le pastoralisme n'est en mesure aujourd'hui de lutter massivement contre la fermeture des milieux (embroussaillement et retour de la forêt). Ceci est vrai depuis des décennies voire même plus d'un siècle. D'autant plus que le retour de la forêt n'est rien d'autre que le retour de l'écosystème européen de base dans nos contrées. La forêt en libre évolution, avec des arbres suffisamment âgés et sur de grandes surfaces, est une mosaïque où les milieux "ouverts" occupent une place non négligeable grâce à l'action des "perturbations" naturelles que connaît cette forêt, du fait des tempêtes notamment. (*cf Blondel.J, 2013, Comment fonctionne une forêt naturelle, Revue Espèces n°4, Mai 2013*).

Garder des paysages ouverts est un choix culturel qui est donc susceptible d'évoluer. Jamais le pastoralisme n'occupera assez de territoires pour lutter efficacement contre le retour inéluctable et biologiquement positif de la forêt. Ceci demanderait des moyens financiers colossaux et hors de propos.

Les milieux que le pastoralisme garde « ouverts », sont des confettis par rapport à la surface forestière écologiquement reconquise naturellement depuis le minimum forestier historique de la fin du XIXème siècle. Ces confettis sont loin de ne compter pour rien, mais ils ne sont plus l'alpha et l'oméga du paysage pyrénéen. Les montagnes pelées des années 1850 qui choquent nos regards sur les cartes postales d'époque, qui les regrette vraiment ? En particulier en

période de réchauffement climatique et de risque inondation accru. N'oublions pas celles de juin 2013. Qu'en aurait-il été avec des versants moins forestiers ?

Il est donc faux de dire qu'aujourd'hui, le pastoralisme est un rempart contre la fermeture des milieux car ces derniers se referment de toute façon très massivement partout. Et c'est souvent une bonne nouvelle du point de vue de la biodiversité et de la remise en place naturelle d'écosystèmes allant vers un état aussi complet que possible (ongulés rééquilibrés par les prédateurs), autonomes et fonctionnels, rendant par définition de nombreux services à la société (multifonctionnalité de la forêt).

7 – Là où l'on choisit de maintenir le pastoralisme et les milieux ouverts, c'est le pastoralisme le plus compatible avec la présence des prédateurs qui permet de maintenir ces milieux ouverts. En effet, des troupeaux menés "en escabot", avec des bêtes dispersées sur les estives, sans action suffisante du berger pour guider les bêtes, voire sans berger permanent l'été, aboutit à ce que les brebis surpâturent "naturellement" les zones faciles d'accès (pelouses en crête) et sous-pâturent celles qui sont plus difficiles d'accès et lignifiées (rhododendrons...).

Cet état de fait est une donnée vérifiable partout dans nos montagnes. Ceux qui connaissent réellement le pastoralisme et le terrain pyrénéen le savent bien. Les cahiers d'habitat Natura 2000 pyrénéens insistent d'ailleurs très fréquemment sur cette nécessité de troupeaux bien menés par les bergers pour que l'action positive sur la biodiversité des estives soit réelle. (*Pappola.P, 2011, L'ours, véritable ami de la biodiversité des estives, 2008, Pyrénées et Natura 2000, la biodiversité passe par l'ours, La buvette des alpages -blog-*).

En permettant le retour des bergers (aides conséquentes au financement des postes de bergers), le retour de l'ours est donc indirectement, mais immanquablement, le meilleur ami de la biodiversité des estives. Bien plus que les méthodes non durables qui consistent à seulement "surveiller" les bêtes sans mener un "gardiennage" efficace.

Et, rappelons-le, gardiennage permettant de limiter considérablement les pertes hors ours en estive (surveillance sanitaire plus fine notamment).

8 – C'est bien le pastoralisme livrant trop souvent les troupeaux à eux-mêmes et refusant l'ours, qui vide la montagne de la présence humaine, en empêchant un gardiennage permanent, professionnel et qualifié. Un géographe a même écrit « les grands prédateurs permettent la réintroduction des humains ».

(Farid Benhammou, « Protéger l'ours et le loup en France », Géographie et cultures, 69 – 2009, 25-42.).

L'ours contribue par exemple directement à la mise en place de plusieurs centaines de postes de bergers chaque année dans les Pyrénées. Même si ceci est moins visible depuis 10 ans, alors que le milieu agricole a obtenu des autorités un peu d'opacité pour brouiller les cartes en affichant désormais ces mesures comme purement agricoles et déconnectées de l'ours : les opposants ont réussi à les faire passer du ministère de l'écologie à celui de l'agriculture. Or ces mesures et tout leur historique viennent bel et bien des zones à ours et de la présence de l'ours : n'oublions jamais ce que le pastoralisme pyrénéen doit à l'ours.

Le summum en la matière étant atteint dans l'ancienne zone de l'IPHB (Institution Patrimoniale du Haut Béarn) qui, sous la présidence de Jean Lassalle, de 1994 à 2006, a disposé de 11 millions d'euros d'argent public, tout en laissant l'ours s'éteindre à petit feu jusqu'à l'abattage de Canelle en 2004. En vallée d'Aspe et d'Ossau, les cabanes de bergers sont splendides ... mais il n'y reste plus qu'un ours mâle solitaire arrivé des Pyrénées centrales en 2000 et donc sans femelle depuis 16 ans ! L'IPHB, voulue à tout prix par les élus locaux et pensée puis mise en place par l'universitaire parisien Henry Ollagnon, a éteint l'ours des Pyrénées occidentales.

(sur cette incroyable imposture : Mermet, L. L'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn – gestion intégrée de l'environnement ou réaction anti-environnementale? Responsabilité et environnement, 2001).

9 – les feux dits pastoraux sont souvent responsables de l'embroussaillage des milieux tant ils sont le plus souvent suivis du retour de landes à genévriers, rhododendrons et genêts, quand ce n'est pas celui des fougères. Ces feux causent des dégâts importants aux écosystèmes, à la qualité de l'air mais aussi,

aux hommes (destruction de la forêt pare-avalanche d'Auzat, hiver 2016-2017, décès de 5 personnes et 2 grièvement blessées en 2000 dans les Pyrénées Atlantiques...).

Dans ce contexte, accuser le retour des prédateurs d'un risque incendie accru est une posture propagandiste grossière que les faits contredisent totalement. Par exemple, et c'est sûrement comparable dans d'autres départements, pire dans ceux où ces pratiques sont massives, en Ardèche, 10 % des surfaces parcourues par les incendies le sont à cause de feux dits "pastoraux" qui dérapent (*source : sécurité civile*). Le loup de retour dans ce département depuis 2012 n'a, lui, jamais causé le moindre incendie !

Chaque argumentaire des opposants fait pourtant le lien ours et incendie, loup et incendie... c'est un amalgame grotesque pour charger gratuitement les prédateurs.

10 - Les pertes de bétail attribuées aux grands prédateurs sont, en France, parmi les plus élevées d'Europe. Pour le loup, plus de 10 fois plus importantes que la plupart des pays de l'UE.

D'autre part, les chiffres de mortalité ovine à la naissance sont aussi particulièrement élevés en France : 10 à 20 %.

Il y a un problème bien réel, qui devrait inciter à remettre à plat les méthodes et l'expérience de l'élevage ovin dans notre pays.

11 - La filière ovine française est toujours en crise, l'ours n'y est pour rien :

En 20 ans, la consommation de viande ovine française a été divisée par deux. (1990 : 5,4 kg/an/personne - 2013 : 2,7 kg/an/personne).

6,50 € : c'est le prix du kilogramme de gigot néo-zélandais vendu dans les supermarchés français. Le même kilogramme atteint 18 euros en ce qui concerne l'agneau français.

Dans un courrier de mars 2017 au ministre Le Foll, la Fédération Ovine ne s'y trompe pas et ne convoque ni l'ours ni le loup pour décrire ses difficultés de fond :

« Il y a plus de 40 ans, l'entrée du Royaume-Uni dans l'Union européenne - et l'ouverture de l'Europe à « l'agneau du Commonwealth » qui l'accompagnait - nous propulsait de manière fracassante dans la mondialisation... Une

mondialisation qui allait, au fil des années, nous priver de près de la moitié de notre cheptel et de deux tiers de nos producteurs. »

12 – Nouveaux nuages à l’horizon, ni l’ours, ni le loup ne sont responsables :

Toujours dans ce courrier de mars 2017 au ministre de l’agriculture, la Fédération Ovine poursuit :

« En effet, c’est un véritable séisme que nous nous apprêtons à affronter : alors même que le Royaume-Uni prépare, désormais, sa sortie de l’Union européenne... c’est un accord de libre-échange modernisé avec l’Australie et la Nouvelle-Zélande que la Commission européenne voudrait nous imposer ! Alors même que cette sortie viendra bouleverser nos échanges de viandes ovines et pourrait affecter considérablement les prix pratiqués sur notre marché (...) ».

Conclusion :

Le pastoralisme pyrénéen (et français...) est à la croisée des chemins. Concurrence internationale, et baisse continue de la consommation de viande ovine, entraînent une diminution du nombre d’exploitations depuis des décennies. Suite à ses difficultés économiques, il bénéficie tant bien que mal d’une **solidarité nationale** dont peu d’entreprises industrielles pourraient se targuer.

Dans « *Crier au loup pour avoir la peau de l’ours* », thèse du géographe Farid Benhamou, on comprend combien le retour du loup et de l’ours ont joué un rôle important, celui d’une caisse de résonance politique et médiatique, pour mobiliser cette solidarité nationale afin de répondre à la crise globale de la filière. Et tout ceci n’a plus du tout de rapport avec le nombre de brebis prédatées !

On ne peut qu’appeler aujourd’hui les représentants du pastoralisme pyrénéen à un sursaut :

- En **condamnant explicitement les dérapages** de plus en plus graves de certains, incitant au braconnage de l’ours, espèce très populaire pour une majorité de français et de pyrénéens.

- En **encourageant la voie d'un pastoralisme durable** et responsable, ouvert aux espèces sauvages et aux autres activités en montagne, plus en rapport avec une tradition ancienne si souvent revendiquée à tort et capable de produire de la valeur ajoutée sur place

La poursuite d'une politique calquée sur les individus les plus radicaux arc-boutés contre toute cohabitation avec l'ours, continuant chaque année à perdre des dizaines de milliers de bêtes subventionnées par la collectivité, ne pourra qu'altérer le capital de sympathie de la figure du « berger » puis de l'éleveur auprès de la population. Et par là-même scier la branche sur laquelle est assis le pastoralisme pyrénéen, avec un risque réel et définitif d'effondrement des ventes et donc de désertion des territoires.

Ferus, le 26 septembre 2017

Témoignages de bergers et d'éleveurs pyrénéens qui cohabitent avec l'ours :

Tous ces témoignages proviennent d'éleveurs et d'éleveuses ayant pratiqué et estivé dans les Pyrénées au cœur des zones à ours ces dernières années avec des troupeaux de plusieurs centaines d'ovins et plus rarement de bovins.

Nous tenons toutes nos sources à disposition si nécessaire. Il a parfois été ajouté entre parenthèses les termes « (hors ours) » pour éviter toute fausse interprétation.

Ces citations résonnent avec les 12 points énoncés ci-dessus comme leur prolongement direct sur le terrain pastoral professionnel :

Troupeau protégé ou pas, la différence est nette...

« (...) depuis quatre ans, nous avons un ours à domicile sur l'estive pratiquement tout l'été. Nous avons trois estives côte à côte. La première (...) possède un berger, pas de patou, et a perdu huit brebis. Je suis au milieu, j'ai deux patous en permanence avec un troupeau de 1000 ovins et 20 vaches, j'ai eu un cas de brebis attaquée. L'estive d'à côté, qui n'a ni berger, ni patou, a eu vingt-cinq brebis indemnisées. »

Des pertes (hors ours) dissuasives...

« Quand il montait en estive, la moyenne des pertes était entre 7 à 10 % de pertes parce qu'il n'y avait pas de berger. (...) je connais beaucoup d'éleveurs qui ont abandonné l'estive parce qu'il y avait trop de pertes. Vous pouvez interroger mon beau-frère, il est un de ceux qui ont abandonné l'estive à cause de ces pertes »

(NB : pertes non dues à l'ours - Rappel : sur 570 000 brebis en estive dans les Pyrénées annuellement, 18 à 30 000 meurent pour des raisons totalement étrangères à l'ours, les 40 ours présents actuellement n'en prélevant que moins de 200 par an hormis l'accident de l'été 2017 qui fera passer la part de l'ours de 1 à 2% des pertes annuelles).

L'ours qui permet de récupérer des moyens de gardiennage...

« L'élevage de haute montagne tel qu'il existe aujourd'hui n'est pas un choix de l'éleveur mais bien le résultat d'une Politique Agricole Commune menée depuis 40 ans. L'éleveur, pour survivre à cette politique, a dû abandonner les pratiques pastorales existantes : gardiennage permanent entre autre. (...) Les syndicats existants et la politique agricole menée à ce jour n'ont rien fait pour changer cet état de fait. Aujourd'hui, la réintroduction de l'ours nous propose ces moyens. N'est-il pas incohérent de les refuser ? »

Quand les bergers embauchés grâce à l'ours évitent d'autres pertes potentiellement considérables...

« En Ariège (...) vous pouvez voir le nombre de morts (brebis) dû à la neige, qui aurait pu être évité s'il y avait eu un berger – ce que l'on appelle un berger, pas un surveillant d'estive ! »

« L'an dernier nous avons eu un gardiennage serré traditionnel et nous avons pu éviter les problèmes malgré les chutes (de neige) que nous avons eues fin aout, début septembre. Les brebis étaient gardées, les bergers ont pu déplacer le troupeau pendant qu'il neigeait ; ils avaient toutes les brebis sous la main, cela nous a permis d'éviter de grosses pertes sur l'estive »

« Il y a des bêtes qui s'isolent et qui disparaissent à un moment donné, alors que s'il y a une homogénéité du troupeau, on peut avoir l'œil dessus tous les jours et le suivi sanitaire est meilleur. »

Avec l'augmentation du cheptel... le métier de berger qualifié offre un potentiel d'emplois pour le territoire ...

« Je veux souligner que malgré ce marasme économique, entre 1972 et 1999, le cheptel ovin est passé de 440 000 bêtes à 573 000 bêtes tandis que le cheptel

bovin est passé de 56 000 à 110 000 bêtes. Il y a donc eu une augmentation du bétail. Cette étude (...) nous interpelle en tant que berger en termes de formation, car elle fait apparaître le fort potentiel d'emplois que l'on aurait à créer (...) à condition d'avoir une formation adaptée pour accéder à ce niveau de pâture. »

Retrouver un savoir-faire de cohabitation ...

« Si l'ours n'a pas fait de dégâts sur notre troupeau, (...), il est venu sur des parcelles où notre troupeau pâture. Dès que nous l'avons su, nous avons décidé d'utiliser les moyens de prévention plutôt que de soutenir la théorie qui dit que le pastoralisme et la faune sauvage ne sont pas compatibles.

Si je défends avec d'autres éleveurs et bergers un pastoralisme qui puisse cohabiter avec la faune sauvage c'est que « nos ancêtres » bergers et éleveurs ont toujours su garder le troupeau avec la présence des ours et des loups.

Je ne crois pas que ce sont les bergers qui ont voulu la disparition de la faune sauvage, mais plus la mentalité de l'époque. »

Quand les ultras empêchent le pastoralisme de créer des filières à haute valeur ajoutée sur le territoire (retour sur un sabotage)...

« Le broutard est l'agneau qui n'est pas engraisé uniquement en bergerie. (...) En montagne, les éleveurs ont arrêté de le produire aussi à cause du non-gardiennage en estive qui entraîne trop de pertes (hors ours). De par ce fait, les éleveurs sèvent les mères qui montent en estive et les agneaux sont vendus « maigres » aux coopératives et/ou maquignons. Ces agneaux partent pour la plupart en Espagne pour revenir en France une fois engraisés. Sinon, les maquignons (...) les engraisent avec ce que l'on appelle des « bouchons » (concentré de céréales et de luzernes avec ajout de minéraux, antibiotiques...) (...)

Pourtant, le broutard reste l'agneau qui coûte le moins cher à produire pour l'éleveur, (...) il a le goût des pâturages de haute montagne, la réglisse entre autres.

Nous (...) décidons d'organiser une réunion d'information en Ariège sur un projet de valorisation du broutard. (...) Ce soir là les anti-ours se mobilisent et viennent en nombre à la réunion. Bien entendu, insultes et intimidations ont été de mise. (...) M. X que je ne connais pas mais que l'on peut voir à toutes les manif anti-ours m'informe que l'on me retrouvera pendue, haut et court à un arbre. »

Bien pire que l'ours... surtout en l'absence du berger ...

« La mouche, qui pond des larves sur les plaies des brebis, et qui est capable d'en tuer une en deux jours, elle fait plus de dégâts en plein été que l'ours ! ».

L'ours qui aide les estives grâce à l'Etat...

« Ce sont des financements du ministère (...) et ces financements-là nous ont énormément aidés à développer les estives en complément des financements de la fédération pastorale qui, à une époque, n'arrivait pas à fournir au niveau des achats de portables, des transports en héliportages, etc... ».

Brebis qui divagent, friches qui gagnent...

« Un pastoralisme de qualité peut parfaitement cohabiter avec l'ours. Il assurera un meilleur entretien de la montagne. Croyez-vous que les bêtes laissées sans surveillance, nettoient, repoussent les friches ? »

« L'absence de gestion des pâturages en montagne a deux conséquences : en terme environnemental, on peut remarquer des surpâturages de zones attractives par le bétail, des écobuages sauvages dans les autres zones, et des fermetures de tout ce que l'on appelle zones basses, c'est-à-dire, le bas des montagnes, où la friche, la forêt a tendance à regagner (...) »

2017 Mont Rouch ; 2005 Aston, 12 ans d'écart, même stratégie :

« Dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 juin, 160 brebis ont « déroché » sur une des estives de la commune d'Aston. La conclusion de l'expertise faite par l'ONCFS est le doute pour une attaque d'ours.(...)

Il est de principe lors de cette commission, que le doute profite à l'éleveur dans la mesure où des indices de présence d'ours dans le secteur sont avérés. Ce qui est le cas.

Malheureusement, certains vont profiter de ce drame pour faire des raccourcis. Pour les éleveurs et politiques « opposants à l'ours », la preuve est faite que la cohabitation ou la coexistence entre l'élevage et la faune sauvage est impossible, et/ou que cet ours là est déviant du fait de ses prédations répétées. Bien entendu, pour eux, les prochaines réintroductions devront s'annuler.

Pourtant, des moyens de protection existent tels que l'embauche de bergers, le gardiennage des troupeaux, le montage des Pyrénées (chien de protection dit « patou »), le regroupement nocturne, les clôtures...

Pourquoi certains les utilisent et d'autres pas ? N'est-il pas le rôle d'un berger et/ou d'un éleveur de protéger son troupeau ? »

Constat d'entêtement...

« Pourquoi, certains éleveurs, alors qu'ils ont été indemnisés plusieurs années de suite pour des dégâts d'ours sur leurs troupeaux, s'entêtent à refuser de mettre en place les moyens de protection, pourquoi font-ils courir des contre-vérités ? »

Patous...

« (...) Je pense que cela vaut vraiment la peine d'avoir un patou avec les brebis, le travail est récompensé, je ne me vois pas sans chien de protection, je suis plus tranquille. J'encourage les éleveurs, s'ils ont l'envie de faire le nécessaire, d'éduquer leur chien, d'être rigoureux et de choisir un chiot issu de parents équilibrés. Pour moi un patou ne doit pas être agressif vis-à-vis des gens.»

« (...) Cette année j'ai eu 2 brebis prédatées par l'ours. Des brebis écartées du troupeau par mauvais temps. Le patou ne pouvant être partout. Toutefois il est sûr que le chien est indispensable même vis à vis des chiens des promeneurs, les gens traversent le troupeau en estive et ne se rendent pas compte qu'ils effraient les brebis. Le patou a un rôle important de dissuasion (...) les gens et leurs chiens préfèrent contourner le troupeau.»

« (...) J'ai vu mon premier chien intervenir sur l'ours en 2002 (...). Ensuite, d'autres personnes ont vu l'ours face aux 3 chiens. (...) à chaque fois l'ours a cédé. Les brebis tuées à chaque fois étaient isolées dans le brouillard (brebis égarées). (...) depuis que j'ai les chiens patous, c'est le jour et la nuit. »

Ce que cohabiter veut dire... et pourquoi il faut laisser leurs cornes aux vaches...

« Le soir tombait. Mes chiens étaient en alerte, devant la tente. J'entendais les vaches bouger, se rapprocher. Je suis sortie et j'ai pu voir un remake des bons vieux westerns. Les vaches avaient formé un cercle et mis les veaux au milieu. Une vache est sortie chercher deux veaux qui batifolaient, les a ramenés manu militari au milieu du cercle. Tout le monde s'est couché et a ruminé, sans affolement, sans stress, mais les veaux protégés. Les bergers allemands sont partis faire une ronde, ont aboyé tout au cours de leur ronde. Je savais qu'il y avait un ours à proximité. C'était un spectacle insolite de voir toutes ces vaches couchées en rond, ruminant tranquillement avec leurs veaux au milieu, qui rumaient tout aussi tranquillement. »

Et le bonheur de se trouver au pays de l'ours ...

« Je vais remonter avec mes troupeaux et mes chiens, peut-être une nouvelle tente, et espérer que l'été sera plus sec et plus chaud (...). Et peut-être cette année photographier un ours ? »

« Durant une semaine, chaque soir, lorsque la nuit était tombée, j'ai pu entendre un ours se déplacer dans le pierrier. Je n'ai jamais pu le voir, juste l'entendre. Et de l'autre côté, un ours nous a observés, mes chiens et moi. Tous les matins, les traces étaient bien visibles sur le sol humide. »

« Arrêt sur des traces bien reconnaissables, celles de mes voisins d'estive, celles d'un ours. Une grosse patte, celle d'un mâle. Je savais donc pourquoi les vaches de Thomas étaient montées plus rapidement que prévu. Je suis allée voir le reste du troupeau. Les veaux étaient au complet. Tout allait bien. J'ai passé une grande partie de la journée avec elles et suis remontée en fin d'après-midi. »